



Le 22 mars 2017

Didier QUENTIN
Député - Maire de Royan

Madame Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires sociales
et de la Santé
14, avenue Duquesne
75007 PARIS

herp

Madame la Ministre,

Permettez-moi d'appeler votre attention sur les vives inquiétudes des radiologues, à l'annonce par l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie (UNCAM) des mesures de baisses tarifaires pour l'imagerie médicale.

En effet, il a été acté la suppression du modificateur Z, qui majorait les actes de radiologie conventionnelle et l'interprétation des scanners réalisés par les médecins radiologues. Cette majoration est actuellement de 21,8% pour tenir compte des charges spécifiques et des investissements, particulièrement élevés, dans la spécialité.

La décision de l'UNCAM abaisse la majoration à 15,8%, valeur du modificateur Y.

De même, une diminution de 2% des forfaits techniques de scanner, d'Imagerie par Résonance Magnétique (IRM) et de Tomographie par Emission de Positons (TEP) a été adoptée par l'UNCAM. Ces forfaits techniques financent l'amortissement (machines, personnels, locaux, consommables, etc) de ces équipements.

En conséquence, ces deux mesures affectent aussi bien les cabinets de ville que les établissements hospitaliers pour leur part d'activité externe, ce qui représente environ la moitié du total de leurs activités d'imagerie.

Il convient de rappeler que, depuis plusieurs années, l'imagerie médicale a fait régulièrement l'objet de baisses tarifaires. Celles-ci ont déjà provoqué la fermeture d'une centaine de sites d'imagerie. Elles réduisent le maillage territorial de la spécialité, mettent notamment à mal le dépistage du cancer du sein et augmentent les temps de transport pour l'imagerie de proximité indispensable pour les médecins traitants.

Or, l'imagerie médicale, qualifiée par la Cour des Comptes de discipline structurante, joue un rôle majeur dans le diagnostic, ainsi qu'un rôle thérapeutique grandissant. Elle est, évidemment, un apport clé dans le parcours de soins des patients, mais aussi un facteur d'importantes économies pour l'assurance maladie.

Il est donc à craindre que ces nouvelles baisses provoquent des fermetures supplémentaires et qu'elles accentuent les difficultés rencontrées dans certains territoires !

Assemblée Nationale

126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP
Tél. 01 40 63 66 94 - Fax 01 40 63 56 94

**Permanence Parlementaire
en Charente-Maritime**

86, bd de Lattre de Tassigny - 17200 ROYAN
Tél. 05 46 23 99 77 - Fax 05 46 39 11 15
site internet : www.didierquentin.com
E-mail : contact@didierquentin.com

Hôtel de Ville

80, av. de Pontailiac - CS 80218
17205 ROYAN CEDEX
Tél. 05 46 39 56 56
Fax 05 46 39 56 57
E-mail : mairie@mairie-royan.fr

.../...

Ainsi, la plupart des cabinets d'imagerie et des services hospitaliers d'imagerie risquent de voir leurs capacités d'investissements réduites, en privant les patients des développements techniques qui contribuent en permanence à améliorer les diagnostics et qui favorisent des prises en charge plus rapides, plus pertinentes, plus économiques.

Enfin, il semble que les mesures prises par l'UNCAM soient en contradiction avec le principe de la convention médicale qui attribue aux partenaires de celle-ci le pouvoir de négocier les tarifs médicaux.

C'est pourquoi je vous serais reconnaissant de m'indiquer les mesures urgentes que vous entendez prendre, pour répondre aux demandes des professionnels de l'imagerie médicale.

Avec, par avance, toute ma gratitude pour votre esprit de coopération et restant à la disposition de votre Cabinet pour d'éventuels compléments d'information, je vous prie de croire, chère Madame la Ministre, à l'expression de mes respectueux hommages.

Bien à vous.



Didier QUENTIN

(Portable : 06 11 30 19 20)